



Table ronde ou dépôt de bilan ?

Communiqué de presse

**Mesdames et Messieurs
les décideurs assumez
vos responsabilités**

Le 1 juillet 2014

Notre courrier du 10 juin 2014 au Maire des Lilas Daniel Guiraud reste sans réponse de sa part comme de celle de l'ensemble des responsables auxquels elle a été transmise.

« Au nom de l'ensemble des structures CGT et de l'intersyndicale CGC-CGT, j'ai l'honneur de vous demander l'organisation d'une table ronde des partenaires institutionnels et des représentants syndicaux pour trouver une solution financière pour la reconstruction de la Maternité des Lilas aux Lilas. Face à la menace de dépôt de bilan, vrai nom d'un plan de continuation après le départ du Groupe Hospitalier Diaconesses Croix-Saint-Simon, la situation est dramatique. »

La situation de la Maternité est devenue inéluctable ou chronique d'une fin annoncée.

Le conseil d'administration ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire de l'association Naissance se sont tenus le 30 juin 2014.

A l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire un courrier du 23 juin 2014 du Ministère de la Santé a été communiqué qui s'en tient au seul financement des 10 millions actés par Marisol Touraine.

Une prochaine assemblée générale extraordinaire de l'association Naissance se tiendra le 17 juillet 2014, au cours de laquelle le Professeur Lejeune président de l'association Naissance a annoncé qu'il démissionnera, démission qui s'ajoutera aux départs des représentants du Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon.

Mme Anne Fabrègue Directrice Générale de Diaconesses Croix Saint-Simon Maternité Des Lilas (DCSS-MDL) a précisé qu'une convention serait signée jusqu'au 3 août, date de leur retrait définitif.

Le Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon continuera à assurer les services des paies et de la comptabilité jusqu'en décembre 2014, mais au titre de prestataire.

Une résolution stipulant le refus du projet de Montreuil a été votée, le Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon s'est abstenu lors de ce vote.

Le Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon se retire donc logiquement après les deux mois de préavis.

Quelle analyse de la situation peut-on faire

Une nouvelle fois le gouvernement joue le pourrissement, la date du 17 juillet ne doit rien au hasard, en plein milieu des vacances !

L'association Naissance sans le Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon est incapable de gérer la Maternité des Lilas, la Mairie des Lilas va t-elle se retirer elle aussi de l'association Naissance lors du conseil municipal du 2 juillet 2014 ? Le permis de construire arrive à échéance définitive en juillet !

Nous pensons que notre proposition de trouver un propriétaire tient toujours, la table ronde ou le dépôt de bilan, c'est entre les mains des décideurs. 150 emplois aux Lilas sont en jeu, le personnel peut compter sur l'intersyndicale CGC-CGT, nous ne laisserons pas l'employeur l'association Naissance s'exonérer de ses responsabilités et faire comme tout patron fuit ses responsabilités.

On ne lache rien

Contact Presse Christophe Prudhomme 0683259890